



LYCEE

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

-Les **manuels référencés** sont à charge du lycée, aucune participation des familles n'est demandée pour cette année.

-**Une caution de 120 euros** (qui ne sera pas encaissée, sauf en cas de perte ou de détérioration de livres) sera demandée à l'élève lors de la **remise des livres à la rentrée**. Elle servira aussi de caution pour l'emprunt des livres du CDI. Merci de **libeller le chèque à l'ordre de « Viala Lacoste »**.

-Les livres doivent être **recouverts**. Merci de ne pas utiliser de papiers collants qui empêchent la réparation des livres lorsqu'ils sont abîmés.

-**Resteront à la charge des familles**, les annales de Bac, les dictionnaires et les cahiers d'activités demandés.

-L'établissement prend en charge le coût des carnets de correspondance et des feuilles d'examen.

-**N'OUBLIEZ PAS LA BLOUSE 100% COTON** pour les laboratoires (obligatoire en application du Bulletin Officiel)

Pour la Direction,
Céline Blanchot et Thierry VISCONTI,
Conseillers Principaux d'Éducation